

Procès Verbal du 1^{er} conseil d'école

Date :18/10/2022 Début de la séance : 18h

Personnes présentes :

Equipe enseignante

Saunier Aurélie, Directrice et enseignante des CE2-CM1
Girardet Christine, enseignante des CM1-CM2
Fusi Aurélie, enseignante des CE1-CE2
Gallego Bénédicte, enseignante des CP
Rosier Lydie, enseignante des GS
El Makhloufi Véronique , enseignante des TPS-MS-GS

Parents délégués

Desbois Elodie, Thivolle Laura, Lafond Laura, Grentelbach Mélanie, Laurent Gaillot, Marsot
Pascaline

Absents excusés: Mme Piot-Pacquier, Inspectrice de l'Education Nationale ; M. Monteyrémard Christian
maire, Mme Bion Christine DDEN

I Présentation et Installation du nouveau conseil d'école : membres, rôle et attributions, résultats des élections

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école et l'organe de concertation institutionnelle. Elle a des compétences décisionnelles.

Dans le cas de l'école d'Agoin , présentation des membres :

- La directrice de l'école Mme Saunier, présidente
- Deux élus :
 - a) Le maire : M. Monteyrémard
 - b) Une conseillère municipale : Mme Barrot
- Les enseignants de l'école (Mmes Rosier, Gallego, Fusi, Girardet , El Makhloufi. M. Gerbert)
- Les représentants des parents d'élèves (6 parents délégués , 1 par classe au maximum sachant que 6 titulaires et 4 suppléants ont été élus)
- La déléguée départementale de l'éducation nationale Mme Bion
- L'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription peut assister de droit aux réunions.

Le conseil d'école, sur proposition de la directrice de l'école :

- Vote le règlement intérieur de l'école ;
- Donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ; les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire, le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

Résultats des élections :

Participation	
Modalité de vote	Exclusivement par correspondance
Nombre d'inscrits	204
Nombre de votants	95
Nombre de bulletins blancs ou nuls	31
Nombre de suffrages exprimés (S)	64
Taux de participation	46.57%

Le pourcentage de participants est légèrement en baisse par rapport à l'année dernière (59%).
Tous les sièges ont été pourvus : 6 titulaires, 4 suppléants

II Bilan de rentrée

1- Effectifs actuels

TPS 2, PS 10, MS 12, GS 21, CP 21, CE1 16, CE2 17, CM1 20, CM2 19 soit 138 élèves répartis en 6 classes .

TPS- PS- MS : 24 élèves

GS : 21 élèves

CP : 21 élèves

CE1-CE2 : 23 élèves

CE2-CM1 : 24 élèves

CM1-CM2 : 25 élèves

Prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers (BEP)

L'équipe éducative est complétée normalement par 2 AESH à temps partiel : Mme Picot Delphine intervenant auprès de 3 élèves à besoins éducatifs particuliers et Mme Pierret Séverine pour 1 élève.

III Vote du règlement intérieur

Conformément au règlement type départemental, le règlement proposé est accepté à l'unanimité.

- Documents expliqués :

La charte de la laïcité

La Charte d'usage des réseaux, de l'Internet et des services multimédias de l'école

Il est également rappelé que les services périscolaires (cantine et garderie) proposés par la municipalité sont encadrés par un règlement.

Pour inscrire ou désinscrire des enfants de ces services, il ne faut pas appeler l'école (le téléphone sonne dans la classe des CE2 CM1) mais les numéros suivants :

Cantine : 04 69 61 42 99

Garderie : 04 74 84 16 65

Les parents délégués ont relayé une question quant aux horaires de l'école : 8h30-12h et 14h-16h30.

Le choix de ces horaires a été expliqué mais il est vrai que, pour les élèves de Petite Section, cela implique de commencer la sieste tardivement.

IV Vie de l'école

Sécurité

- PPMS : 2 exercices ont eu lieu en septembre et octobre . 1 incendie (évacuation) ; 1 exercice alerte intrusion (scénario « se barricader »).
- En ce qui concerne l'alarme incendie , elle est un peu faible dans la classe des GS et dans la classe jaune CE1 CE2 (nouveau bâtiment)
- Alarme intrusion nouveau bâtiment : faible dans la classe des CE1-CE2

Un exercice Risques majeurs aura lieu ultérieurement dans l'année.

Bilan financier Coopérative scolaire :

Comme pour le dernier conseil d'école, le livre de compte de l'école peut être consulté.

Résultats Evaluations Nationales CP-CE1

Mmes Gallego et Fusi commentent les résultats des évaluations nationales en français et mathématiques et

expliquent notamment quelles compétences ont été le moins réussies.

En CP, globalement, les évaluations Nationales ont été réussies.

En CE1, par contre, on constate que les évaluations ont été moins réussies avec 10 élèves à besoin ou fragiles sur 16 élèves. L'enseignante Mme Lebras du RASED est intervenue dans cette classe et a également noté ces difficultés. Elle interviendra en novembre jusqu'aux vacances de Noël auprès de 3 élèves en particulier.

Mme Fusi explique que de réels progrès ont été effectués par les élèves depuis le début d'année notamment grâce au fait qu'elle bénéficie de 2 heures dans la semaine seule avec les CE1 puisque les CE2 sont en décloisonnement dans la classe des CE2 CM1 de Mme Saunier.

Les élèves en difficulté sont également pris en charge lors de séances d'Activités Pédagogiques Complémentaires (APC).

Médecine scolaire :

Une nouvelle infirmière scolaire a été nommée Mme Carole Gachet en remplacement de Mme Gouttebroze, secteur collège Jean Ferrat de Salaise sur Sanne.

Elle devrait rencontrer les élèves de GS dans le courant de l'année.

Les élèves de CE2 bénéficiaient habituellement d'une visite médicale effectuée par l'infirmière scolaire. Nous ne savons pas encore si ce sera possible cette année.

PMI département de l'Isère:

Pas d'information à ce jour

Axes éducatifs prioritaires

- Santé et bien-être à l'école:

Education à la santé et EPS

Le cycle de Natation scolaire (16 séances) pour le CP et le CE1 CE2 commence en novembre les mardis matins et jeudis après-midis à la piscine C. Kirakossian de Roussillon. Remerciements aux parents agréés et aux parents accompagnateurs.

Cycle rugby pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 se terminent. 1 Séance par semaine le jeudi après-midi depuis début septembre. Remerciements aux intervenants agréés du Rhodia club rugby.

USEP : adhésion de l'école à l'USEP financée par la coopérative scolaire (93.75 euros adhésion association + 5.90 euros par élève , 55 élèves 324.50 euros soit 418, 25 euros).

Cette affiliation permet de lancer une dynamique physique et sportive sur l'école, d'aides pour organiser différentes rencontres sportives dans et en dehors de l'école (aide au transport, à la logistique , présence d'un animateur USEP ...) , de bénéficier de prêt de matériel sportif (37 kits possibles) , d'une réduction de 8% sur l'hébergement au centre d'Autrans de La ligue de l'enseignement (environ 750 euros) ...

Classe de neige : 55 élèves CE2 CM1 CM2 concernés .

Séjour à Autrans du 16 au 20 janvier (APPN ski de fond, raquettes et découverte de la montagne ENS, secours en montagne...) . Remerciements à tous les partenaires financiers (DMAE, Région AURA, Enfance et Montagne, Département, mairie, APE...) . Mécénat la Trousse à projets.

APQ 30 minutes par jour

Les activités physiques quotidiennes APQ sont mises en place lors des temps de classe sous différentes formes (relaxation/réveil musculaire ...) et en récréation où les élèves sont encouragés à se dépenser physiquement. Réception d'un kit de matériel pour les jeux sportifs de cour.

Une réflexion est en cours quant à l'organisation des temps de récréation et à l'aménagement de la cour élémentaire. Les élèves sont associés à cette réflexion (conseil de classe, conseil inter-classes avec les délégués élus du CP au CM2) .

Le panier de basket a été réparé et est de nouveau utilisé.

Le réaménagement de la cour maternelle est également en cours de réflexion notamment avec des nouveaux tracés (couloirs de course, cible pour le lancer, marelles...). Les parents délégués expliquent que l'APE possède des pochoirs pour certains tracés. Ils vont donc être prêtés à l'école.

Un appel aux parents sera fait également pour savoir si quelqu'un pourrait avoir le matériel nécessaire de peinture ou pourrait le faire gratuitement.

En passant par des entreprises spécialisées, le moindre tracé coûte 150 euros.

En liaison avec la problématique sports et santé, le thème de la citoyenneté et du vivre ensemble sera traité dans toutes les classes avec notamment un projet autour du « secourisme ».

➤ EMC : sécurité routière en partenariat avec le fil de l'Ambre pour les classes de CP et CE1-CE2. Savoir rouler en fin d'année pour les CE2 CM1 et CM1 CM2 (prêt de vélos USEP pour les élèves qui n'en posséderaient pas).

➤ Education au Développement Durable :

Elevages des phasmes en maternelle. Compostage.

Animations ENS pour la Grande Section financées par le Département + projet TICE (informatique) thème « les petites bêtes de la cour ».

Classe découverte en montagne.

Journée « Nettoyons la Nature » en septembre pour toutes les classes.

Animations tri des déchets CCEBER dans le courant de l'année.

➤ Accès aux arts :

Partenariat avec la médiathèque d'Agnin . Remerciements aux bénévoles qui accueillent les classes tout au long de l'année.

Maternelle : exposition et atelier autour du travail de l'autrice-illustratrice Julia Chausson à la Médiathèque ECUME pour la classe de TPS-PS-MS

Projet PLEAC (CCEBER) : 9km pour les classes de CP et CE1 CE2. 2 Artistes interviendront dans les classes : un peintre et un potier. Les élèves se sont déjà rendus à l'espace Moly Sabata de Sablons où sont exposés des œuvres réalisées par des artistes et des élèves. Les productions de élèves seront également exposés là-bas. Le frais de transport a été pris en charge par la mairie.

Projet Beat box pour les CM1 CM2 en partenariat avec le conservatoire et le beatboxer Willy AMARAT. Le 29 novembre, les élèves pourront assister au spectacle donné par l'artiste. Les frais de transport est pris en charge par la coopérative scolaire.

Projet correspondance numérique avec une classe d'Espagne en anglais (échanges culturels et ludiques avec des activités collaboratives, des jeux en langue étrangère, Christmas cards ...) CE2 CM1.

Chorale de cycle : CE2 CM1 CM2 par rapport à la classe découverte.

Représentation le 8 décembre à 18h salle socio-culturelle avant les manifestations des Illuminations. °

• PRESENTATION DE L APE :

Mme Lafond, vice présidente, explique que l'année s'annonce compliquée si de nouveaux parents ne s'investissent pas dans l'association. Un appel aux parents intéressés est lancé pour recruter.

L'APE essaie d'organiser des manifestations qui touchent tout le village et les environs.

Le loto, chronophage, est remplacé par une tombola.

Participation de l'APE aux illuminations.

4 décembre, bourse aux jouets et puériculture.

Vente des sapins lancée avant les vacances mais les paiements ne seront encaissés que **début décembre**

puisqu'une vente de chocolats est organisée par l'école avant.

Tous les membres du conseil d'école encouragent les familles et l'entourage des élèves à participer autant que possible aux actions ou manifestations menées afin de financer les projets pédagogiques pour les élèves.

V Questions diverses des parents délégués

- Retour des parents par rapport aux photographies scolaires : belle qualité , beaucoup de choix , les commandes sont donc plus élevées car les familles sont plus tentées. Coût plus élevé pour les familles.

- Les ATSEM :

Quelles sont les horaires des ATSEM? Quels sont leurs divers rôles au sein de l'école ?

L'équipe enseignante explique que Mme Moulin est à temps plein et que Mme Ailloud est à temps partiel.

Les parents soulignent de façon positive la présence d'une Atsem pour la classe des GS. Il serait bien de pouvoir le maintenir les autres années et plutôt à temps plein.

Comment s'organise l'accueil des maternelles les jours de pluie ? Les maîtresses répondent que les élèves sont mis à l'abri sous les 2 avancées de toit. L'accueil ne durant que 10 minutes, il n'est pas nécessaire de rentrer tout de suite dans l'école.

- Une erreur s'est glissée dans le mot des parents délégués au niveau de leur adresse mail : p.delegues-agnin@hotmail.com

- Les jeux de cour :

_ Peut-on envisager des tracés de terrains ? Cette question est traitée actuellement avec la réflexion sur l'aménagement de cour Il n'y aura pas de terrain de foot tracé car cela prend trop de place pour peu d'élèves.

Il faut que tous les groupes d'âges trouvent leur compte dans la cour.

- Le mobilier de certaines classes est vraiment très ancien et certains parents font remonter qu'il n'est pas très pratique pour leur enfant de trouver une bonne position pour écrire.

Lors de l'inauguration de l'école, Mme Sarrasin, élue de la commune de Salaise sur Sanne , a proposé que les enseignantes viennent pendant les vacances voir le stock de bureaux mis de côté lors de la rénovation de l'école Joliot Curie. Si du mobilier intéresse l'école, la commune de Salaise nous le donnerait.

- Communication avec la mairie et le personnel de mairie

_ Beaucoup de parents ne reçoivent pas les mails de la mairie ; notamment pour prévenir de l'arrivée des factures . Comment améliorer ce point ?

_ Les parents aimeraient recevoir les menus de la semaine , est-ce qu'il est possible d'envisager une solution avec le site de la mairie ou le site G-alsh ?

_Lorsqu'il y a un souci avec les élèves sur les temps périscolaires le personnel de mairie passe par le carnet de liaison qui est normalement pour le lien avec les maîtresses et les familles.

Peut-on passer par G-alsh sur la messagerie ?

L'équipe enseignante explique que l'utilisation du cahier de liaison de l'école ne pose pas de problème pour elle.

- Les parents délégués souhaiteraient que certains d'entre eux assistent au prochain conseil municipal afin d'évoquer plusieurs problèmes sur les temps périscolaires et trouver ensemble des solutions pour remédier à cette situation qui crée des tensions .
- La présence des poubelles sur la cour des maternelles est-elle bien adéquate? (cadre de vie, escalade des enfants, odeur..)

Est-ce que les poubelles peuvent être sorties du côté du grand portail (boulangerie) ?

- POINT SECURITE :

La mairie peut-elle renforcer la sécurité devant les portails d'entrée et sortie ? (remplacer les plots rouges par des barrières fixes par exemple le long du dépose-minute)

Beaucoup de personnes prennent la voie en sens interdit , est-ce que la signalisation n'est pas assez visible ?

Les enfants et les parents apprécient les travaux . Toutefois, malgré l'interphone qui permet de ne déranger qu'une seule classe, le fait que les enseignantes ne puissent pas ouvrir de leur classe est gênant.

Pour les élèves les plus petits (CP-CE1-CE2) , ils n'arrivent pas forcément à ouvrir le portail avec les clés et l'enseignante doit alors quitter et laisser les élèves seuls.

Serait-il possible d'envisager un système d'ouverture à partir de l'interphone des classes pour plus de praticité pour les enseignantes et afin de garantir la sécurité des élèves ?

NB : les parents pourront trouver le compte-rendu du conseil d'école , le règlement voté sur le site de l'école d'Agnin :

<https://ecole-le-village-agnin.web.ac-grenoble.fr/>

Fin de séance : 20h15